



# LA DÉ- CADE

## LA LETTRE DU CERCLE JEAN-BAPTISTE SAY

« Les lumières et la morale sont aussi nécessaires au maintien de la République que le fut le courage pour la conquérir. »



J'ABONNE UN AMI!

CLIQUEZ ICI



Il nous l'avait bien dit



Octobre 2022

## La distinction de l'entrepreneur



En rapport avec notre entrepreneur du mois relisons un peu ce qu'écrivait Say à son sujet.

« Un entrepreneur est celui qui à ses risques et périls entreprend de fournir à la société les produits dont elle a besoin. Il apprécie les frais de production que nécessitera un produit ; il préjuge la valeur qu'il aura étant terminé ; il rassemble tous les éléments d'une entreprise, en compose l'administration et le régime. Comme il a perpétuellement des achats et des ventes à faire, des conventions de toutes sortes à conclure, il doit connaître les hommes et les affaires, évaluer les risques, prévoir les vicissitudes du commerce, l'influence de la paix, de la guerre et des mauvaises

lois. La réunion des talents qui sont nécessaires pour faire prospérer, et pour soutenir seulement une entreprise, établit une espèce de monopole en faveur des hommes qui sont en état de la concevoir, de la former et de la conduire. Ceux qui manquent de prudence et de lumières, ne font pas longtemps concurrence à ceux qui en sont pourvus. Telles sont les causes qui établissent, pour les entrepreneurs, des profits indépendants de leurs capitaux et forts supérieurs au salaire d'un simple commis en chef, qui ne court aucun risque pour son compte, touche son traitement dans toutes les suppositions, et ne hasarde ni ses fonds ni sa réputation, en cas de mauvaise fortune.

Je sais qu'il est fort difficile de distinguer ce qui dans la production, est dû à l'entrepreneur, de ce qui est dû à son capital. Le même outil fait plus d'ouvrage conduit par des mains adroites, que lorsqu'il l'est par des mains inexpérimentées. Il n'en est pas moins vrai qu'il y a une partie de l'ouvrage qu'il faut attribuer à l'outil, et une partie qui est l'œuvre de la main qui le guide ; et il serait fort utile dans la pratique de pouvoir en faire la distinction. »

Mélanges de morale. Petit volume. 1817. Commentaire sur Storch.  
In œuvres diverses. (publié dans la Décade de Décembre 2017)

*Analyse économique*

Octobre 2022

## Royaume-Uni : beaucoup de bruit pour rien ?

Il n'y a pas que dans la vie de couple que la désunion est une mauvaise nouvelle. Dans le domaine de l'économie, c'est aussi le cas, notamment lorsque les deux principaux acteurs de la politique économique se mettent à tirer à hue et à dia. Le Royaume-Uni vient d'en montrer un nouvel exemple. D'un côté, la Banque d'Angleterre, toute à sa tâche de contrôle d'une inflation galopante ; de l'autre le gouvernement de Lizz Truss, tout à sa volonté de tenir ses promesses de la campagne interne du parti conservateur. Par la bouche du chancelier de l'échiquier Kwarteng, ce sont près de 46 Mds GBP de baisses d'impôts qui ont été annoncées. Annulation de la remontée de l'impôt sur les sociétés prévue pour l'année prochaine, suppression de la tranche supérieure de l'impôt sur le revenu, annulation de hausses prévues de cotisation sociale et d'autres mesures... mais aucune mesure d'économie en face, ce qui signifie que ces dispositions sont intégralement financées par du déficit et donc de la dette. Le gouvernement affirme vouloir ainsi faire remonter la croissance potentielle de l'économie britannique à +2,5% contre une croissance annuelle moyenne de +1,9% sur les cinq années qui ont précédé la crise COVID.

Les marchés ont accueilli la nouvelle avec une mauvaise humeur manifeste, faisant baisser la devise britannique de 8% en l'espace de deux jours et faisant passer les taux à dix ans de 3,5% à près de 4,6% en quatre jours. La Banque d'Angleterre et, le FMI ont critiqué le plan, de manière prudente pour la première, de manière plus franche pour le second.

Confrontée à une inflation de 10%, la Banque d'Angleterre durcit de manière régulière sa politique monétaire, en ayant porté son taux directeur à 2,25%, contre près de 0% il y a un an. Avec un taux de chômage à 3,5%, un plus bas depuis des dizaines d'années, les pressions sur les salaires sont fortes (+6,0% sur un an et en accélération), et d'autant plus vigoureuses dans un contexte de choc de pouvoir d'achat lié à l'explosion à la hausse des prix de l'énergie. Le risque est qu'une boucle prix-salaire se mette en place. La Banque d'Angleterre (BoE) sait bien que les hausses de taux ne pourront rien contre la hausse des prix des matières premières mais en remontant les taux elle veut ralentir l'activité économique suffisamment pour permettre une résorption des tensions salariales et éviter que l'étincelle des prix de l'énergie ne déclenche une hausse plus générale des prix.

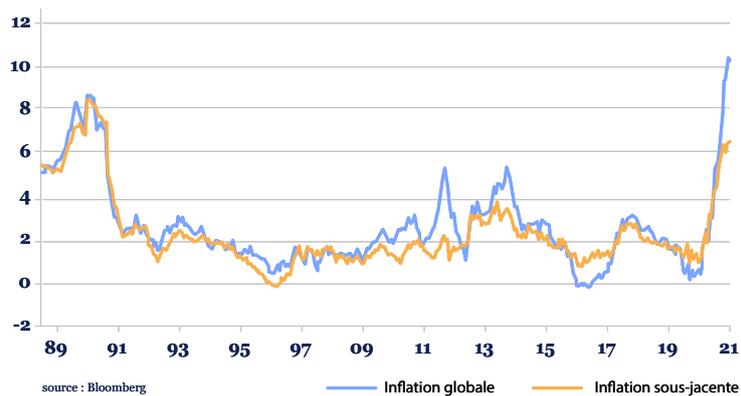
### Royaume-Uni: taux de chômage



### Royaume-Uni: salaire hebdomadaire hors bonus, variation sur un an



### Royaume-Uni: inflation



Avec une dette qui représente 96% du PIB, émise dans sa devise, le plan annoncé ne remet pas en question la solvabilité du gouvernement britannique, mais il constitue un assouplissement budgétaire malvenu quand l'objectif actuel de la politique monétaire est de résorber l'inflation. La Banque d'Angleterre se retrouve donc contrainte de durcir encore plus sa politique monétaire pour compenser ce soutien budgétaire. Sa première réaction a d'ailleurs été d'annoncer qu'elle prendrait ces éléments en compte dans le calibrage de sa politique monétaire.

L'ampleur de la hausse des taux qui a suivi a ensuite eu un effet boule de neige du fait des stratégies d'investissement des fonds de pension britanniques. Le mouvement a pris de telles proportions qu'il a forcé la Banque d'Angleterre à intervenir directement sur le marché de la dette britannique en rachetant des titres, ce qui va à l'encontre de sa volonté de durcir les conditions financières.

Bref, cette discordance entre les piliers monétaires et budgétaires britanniques fait désordre et malgré les achats de la Bank of England, les taux longs britanniques repartent à la hausse et la livre continue de s'affaïsser contre des devises plus fortes. Le Chancelier de l'échiquier (ministre des Finances) a avancé la publication du budget à la fin octobre avec davantage de collaboration avec l'office de responsabilité budgétaire.

### Royaume-Uni: niveau des taux d'intérêts



Certains analystes évoquent le risque d'une crise de compte courant pour le Royaume-Uni. En effet, au-delà des questions d'équilibre budgétaire, la fragilité principale du Royaume-Uni est à trouver du côté de son compte courant. Important plus de biens et de services qu'il n'en produit, le pays doit donc financer ce déficit courant. Avec l'explosion de la facture énergétique, ce dernier a déjà fortement augmenté et le risque est que de nouvelles mesures de soutien ne l'accroissent encore davantage. A terme, cela pourrait alimenter un nouveau et plus durable mouvement de défiance sur la devise britannique.

### Royaume-Uni: balance courante

(12 mois glissants. % du PIB)



Ce serait le retour de vieux démons pour le Royaume-Uni qui a été à plusieurs reprises confronté à de telles crises nécessitant un recours à l'aide du FMI, comme nous l'évoquons dans la décade d'avril 2017. Toutefois nous n'en sommes pas là, mais les prochaines années au Royaume-Uni pourraient fournir une nouvelle illustration du fait qu'il n'y a pas d'argent magique et que la facture finit toujours par arriver. Une expérience qui devrait nourrir la réflexion et l'action de nos dirigeants...

**Reçu 10/10****Octobre 2022**

« Une vérité appartient non pas au premier qui la dit, mais au premier qui la prouve. »  
(Traité 1<sup>re</sup> ed.)

## Guillaume BAZOT, « L'épouvantail néo-libéral, un mal très français » P.U.F



Heureusement, La Décade a des amis lecteurs qui lui signalent les réalisations que les médias ne mentionnent pas. Ainsi cet ouvrage de Guillaume Bazot publié en début d'année nous avait échappé alors qu'il met en lumière quelques vérités très importantes si l'on veut traiter efficacement les problèmes économiques, écologiques et sociaux. Pourtant produit de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) et enseignant à l'Université, l'auteur n'a pas le profil spontané à remettre en cause les idées reçues que véhicule généralement l'idéologie dominante de notre milieu universitaire. Saluons cette forme de courage, cette ambition de rétablir des vérités fondamentales.

Le premier exercice de l'auteur est de questionner : pourquoi les idées fausses s'imposent-elles autant et aussi longtemps ? Pour le comprendre il faut lier vérité et utilité. Il y a des idées vraies et utiles mais aussi des idées fausses utiles à ceux qui les défendent. L'idée fausse mais utile est la caractéristique principale du politiquement correct. En s'appuyant sur des principes évidents : la solidarité c'est mieux que l'égoïsme, et donc il est utile de taxer les riches, par exemple. Ainsi des idées spéculatives, minoritaires, parviennent à obtenir un temps de parole ou de représentation disproportionné et souvent supérieur aux vérités scientifiques (les bienfaits de la vaccination...). Car les médias et les réseaux sociaux favorisent le « débat », voire encouragent les oppositions plutôt que de permettre aux démonstrations, plus exigeantes intellectuellement et moins stimulantes émotionnellement, de s'imposer.

Le discours « moderne » dominant se caractérise par son côté spéculatif (sans fondement scientifique), son relativisme (n'importe quel discours vaut autant qu'un autre) et son caractère suspicieux : la contradiction d'une « vérité morale » est forcément malhonnête. Nous revenons alors les affirmations de « 1984 » (George Orwell) : « l'ignorance c'est la force, la guerre c'est la paix, la liberté c'est l'esclavage » qui sont d'une réalité particulièrement actuelle.

Une fois posé le contexte du débat, Bazot s'évertue avec la discipline universitaire classique, mais peu répandue, à traiter scientifiquement quelques sujets économiques qui font l'objet de contre-vérités saillantes. La Décade invite ses lecteurs à dévorer les 240 pages de cet ouvrage pour les trouver. Quelques exemples :

- Il n'y a pas d'explosion des inégalités de revenus en France (ni en Europe d'ailleurs) : les transferts sociaux (31% du PIB en France) réduisent la part des 10% les plus favorisés à 25% du revenu total, contre presque 35% avant impôts et transferts. En 1965 les 10% les plus aisés avaient droit à 38% du revenu national et 35% après impôts et transferts.

- Le taux de pauvreté absolue, mesuré par trois critères de privations sur neuf (arriérés de paiement, difficulté à se chauffer, ne pas posséder de lave-linge, ne pas avoir de TV couleur, ne pas prendre une semaine de vacances par an etc..) est passé de 14% à 11% des ménages français entre 2004 et 2018, ce qui met notre pays dans la moyenne européenne.
- La « financiarisation » de l'économie ne se retrouve pas dans le poids de l'industrie financière dans le PIB (autour de 4%), stable depuis 1980. Les politiques monétaires laxistes et l'explosion des dettes publiques expliquent l'augmentation du volume des actifs financiers et liquidités intermédiés. La dérégulation des années 80 n'est certainement pas à l'origine de ce concept de financiarisation qui ignore la surréglementation des années 2000 qui perdure et se renforce même, année après année en Europe.

Bazot balaye ainsi les grands thèmes qui avancent que le « néolibéralisme » est à la base de maux qui ne se confirment pas par l'observation scientifique. Mais d'abord qu'est-ce que ce « néolibéralisme » dans un pays où la part du capital dans la valeur ajoutée diminue au profit du travail, où les dépenses sociales atteignent plus de 31% du PIB, où les inégalités de revenus ont plutôt baissé depuis 1990, et où 85 000 articles de lois et 233 000 articles réglementaires organisent et contraignent l'activité humaine ? Rien d'autre « qu'un pseudo concept particulièrement équivoque agité pour discréditer ses opposants au nom d'une certaine supériorité morale ».

Et si le problème ce n'était pas le néo-socialisme ?

---

---

**Collé 0/10****Octobre 2022**

« L'économie : il y a peu de sujet sur lequel on se soit plus donné carrière pour déraisonner »  
(traité 1<sup>re</sup> ed.)

## Le triple 0 du mois

### 1) Le projet de loi de finances (PLF) pour 2023 : L'addiction aux déficits continue.

Présenté le lundi 26 septembre, le projet de lois de finances pour 2023 reste bien en ligne avec nos politiques publiques des dernières décennies : une ambition « bienveillante », appelée « protéger les français », et des hypothèses économiques douteuses qui se solderont par un déficit colossal et certainement plus élevé que prévu :

L'économie française progresserait encore de 1% contre 2,7% en 2022. Ce sont des chiffres discutables et discutés : la demande semble ralentir fortement et le quatrième trimestre témoignera probablement d'une entrée en récession. L'inflation baisserait de 5,3% en moyenne annuelle à 4% en 2023. C'est possible sous l'effet du ralentissement économique (pas prévu par le gouvernement) et de l'évolution à la baisse des prix de l'énergie (imprévisible : l'OPEP vient d'annoncer une réduction de sa production et la hausse du dollar renchérit nos consommations). Ainsi comme tout ira bien, le déficit sera « contenu » à 5% du PIB comme en 2022, sachant que 4% sont structurels (donc pas imputables à une conjoncture qui réduirait les recettes ou à une dépense de soutien ou de relance contra-cyclique).

Rappelons la performance 2022 : une dépense de 513 Mds contre 462 prévus et des recettes de 340 contre 308 prévus grâce à une augmentation des recettes de TVA, notamment dues à la hausse des prix. In fine un déficit de 173 Mds contre 154 initialement annoncé...

Pour 2023 le gouvernement engage 500 Mds et attend 340 Mds de recettes, soit un déficit de 160 Mds... Qui représente 32% des recettes !

Quel agent économique pourrait ainsi durablement dépenser un tiers de plus que ce qu'il gagne, sans finir en faillite ?

### 2/ Le coût de la dette publique :

Tous ces déficits s'accumulant et la hausse des taux ayant sonné, le prix de notre endettement va croissant et semble sortir de tout contrôle : prévu pour coûter 39 Mds en 2022, il en coûtera en fait 51 (30% de plus, une misère !). La hausse des taux n'explique qu'une fraction de cette progression : c'est surtout l'émission de dette à taux d'intérêts indexés sur l'inflation (270 mds sur les 2250) ... de la zone euro (supérieure à l'inflation française à hauteur de 72%,) qui explique une grande part de ce surcoût. Si notre inflation baisse, mais que celle de la zone euro augmente, nos charges d'intérêts vont s'apprécier d'autant ! Bravo les experts du Trésor !

Bah ! 52 mds ce n'est que l'équivalent du budget de l'Éducation Nationale, 10% des dépenses de l'État. On voit là comment on a sacrifié l'avenir au profit de nos consommations présentes !

---

### **3/ Le déficit du commerce extérieur en Août :**

Et ces consommations présentes sont bien supérieures à notre production. L'État entretient ainsi sous prétexte de « protection » notre ivresse de consommation au lieu d'exercer cette « sobriété » qu'il nous recommande sans cesse. Le déficit commercial s'est encore creusé à 16 Mds en Août dont 11 de déficit énergétique ; sur 12 mois c'est un record à 139 Mds de déficit.

Heureusement qu'il y a les services pour amortir le choc (merci aux touristes) qui permettent aux paiements courants d'afficher un déficit mensuel réduit à 5 Mds, qu'il faudra bien financer tout de même ! Un bon schéma de ce que devient l'économie française depuis une bonne vingtaine d'année : une économie important des biens essentiels (énergie) et vendant du superflus (le tourisme) ; une économie donc doublement vulnérable, qui ressemble à celle de certains pays sous-développés...Mais Venise, c'est beau !

---

---

*Parole d'entrepreneur*

Octobre 2022

## Jérôme PERMINGEAT : Le Minor, l'industrie textile c'est possible en France ! [www.lemenor.fr](http://www.lemenor.fr) - [www.leflageolet.fr](http://www.leflageolet.fr)



Jérôme Permingeat a coulé une jeunesse très heureuse à Toulon, berceau de sa famille depuis plusieurs générations. Une ville à laquelle il garde un attachement viscéral. Et « *Comme tout bon toulonnais qui se respecte* », il la quitte pour l'internat du Lycée Lacordaire à Marseille. Plus tard ce sera Versailles pour ses classes préparatoires, et enfin l'école supérieure de commerce de Reims.

Ses deux parents sont magistrats. Une filiation dont il hérite rigueur – sa mère est d'origine allemande - et richesse culturelle - son père est moitié provençal moitié corse, et pied-noir. Un savant mélange qui explique à la fois un caractère affable et un esprit organisé laissant peu de place à la surprise.

Jérôme acquiert tôt le sens des responsabilités. Dans sa famille d'abord où les deux parents sont largement investis dans leur métier, Il est l'aîné des 6 enfants. Ensuite dans le mouvement des Scouts d'Europe où il passe tous les échelons, chef d'équipage, puis chef d'une troupe de scouts marins à 19 ans. Une prise de risque qu'il assume à la tête de 64 compagnons de 12 à 17 ans, alors même qu'il poursuit sa 2<sup>e</sup> année de prépa.

Jérôme se passionne pour l'univers des dirigeants, des responsabilités, pour ceux qui en ont et ceux qui en prennent. C'est d'ailleurs le thème de son mémoire de fin d'études : *L'impact de la personnalité des dirigeants sur les performances de leur entreprise*. Un travail qui sera l'occasion de rencontres passionnantes avec de nombreux dirigeants qui accueillent ses recherches avec bienveillance.

Comme souvent ce sont les rencontres qui recentrent un parcours. C'est le cas de la rencontre avec Philippe Le Roux qui décide Jérôme en 2012 à rejoindre Key People, société animatrice de cercles de dirigeants et cabinet de conseil spécialisé dans l'accompagnement des CODIR. Jérôme revient au cœur de son sujet de prédilection : les responsabilités, ceux qui en ont, ceux qui en prennent.

Autre rencontre déterminante celle de Sylvain Flet, rencontré lors d'une expérience précédente, avec qui il lie une amitié solide qui conduit à leur association dans la création la même année de leur société Le Flageolet, fabricant français de nœuds papillons et autres accessoires de mode pour homme. De 2012 à 2018, Jérôme a deux vies dans deux univers : l'univers des dirigeants - dont il organise les temps de réflexion - qu'il continue d'explorer au rythme de rencontres passionnantes, et l'univers de l'entrepreneuriat aux côtés de son ami et associé Sylvain avec qui il développe Le Flageolet.

En 2017 ils décident de reprendre Le Minor, le fabricant des bonnets qu'ils vendent sur Le Flageolet, et dont la dirigeante part à la retraite. Survivant de la crise du textile français, Le Minor a connu des heures plus fastes au moment où les deux associés prennent cette opportunité de reprise comme une évidence : une boîte certes bancale financièrement mais centenaire, avec une histoire, un vrai savoir-faire, des produits, des marchés. Bien conseillés et bien armés d'un plan de reprise solide, le retournement de Le Minor est un succès. En 2018 au moment du rachat la société réalise un chiffre d'affaires de 1,5 million, en perte, avec 22 personnes, une moyenne d'âge de 58 ans, et un parc machine de plus de 30 ans. Aujourd'hui Le Minor réalise un chiffre d'affaires de 3,9 millions, profitable depuis la reprise, avec 62 personnes, une moyenne d'âge de 34 ans, et un parc machine neuf.

Le carnet de commande est plein, avec une offre de produits fabriqués en France, garantis 40 ans, traçables, et répondant parfaitement aux attentes actuelles en matière de consommation responsable.

### **1) Pourquoi être devenu entrepreneur ?**

J'ai toujours eu une vie entrepreneuriale « à côté » avec Le flageolet, en parallèle de mes premières expériences professionnelles.

Je suis venu à l'entrepreneuriat par goût de la liberté, du challenge, par audace.

J'aime me dire qu'il est possible de réussir quelque chose qui paraît à priori impossible à tous. C'est un peu le cas de Le Minor.

Et puis j'ai été poussé, encouragé par mes proches, à prendre cette voie qui correspond bien à mon tempérament.

### **2) Le chef d'entreprise est-il le seul à entreprendre ?**

L'entrepreneur est le seul qui porte les risques. Peu de collaborateurs ont conscience des risques que l'on prend quand on entreprend. Entreprendre exige d'ailleurs une certaine dose d'inconscience.

En revanche il n'est pas le seul à entreprendre. Son rôle consiste à favoriser les conditions permettant à ses collaborateurs de développer leur capacité à entreprendre, à innover.

Il est le pilote d'une gouvernance structurée qui définit clairement les rôles et responsabilités de chacun, et qui facilite les décisions.

Il donne les grandes orientations en favorisant la prise d'initiative et la capacité d'innovation de chacun.

### **3) Pour vous, qu'est-ce que la création de valeur ?**

La création de valeur se mesure par l'impact social que l'organisation génère.

C'est le cas d'une entreprise industrielle comme la mienne.

Notamment par la création d'emplois, le dynamisme que l'on insuffle au territoire, le maintien d'un savoir-faire historique, et la poursuite durable d'une activité centenaire.

Tout ça passe bien sûr par un modèle économique équilibré et profitable pour toutes les parties prenantes, pas seulement les actionnaires, mais aussi les collaborateurs qui maintiennent et transmettent un savoir faire historique.

Aujourd'hui la création de valeur se définit aussi par le produit. Les nouvelles générations recherchent du sens. Elles ressentent le besoin de travailler pour des organisations qui proposent des produits répondant à leurs préoccupations, notamment environnementales.

#### 4) Quelles sont les trois ou quatre mesures à prendre pour améliorer le développement des entreprises françaises ?

##### a/ Éduquer les services administratifs de l'État pour que l'entrepreneuriat soit encouragé plutôt que suspecté.

Je trouve stupéfiant que lorsqu'on crée ou que l'on reprend une société en France le premier courrier que l'on reçoit c'est celui de l'administration fiscale qui vous communique les coordonnées de votre service des impôts. En revanche aucun courrier du Ministère du Travail pour nous féliciter pour notre contribution au dynamisme économique du pays. Pourtant ça changerait tout en matière de perception de l'entrepreneuriat.

##### b/ Fluidifier le marché de l'emploi par la simplification administrative.

Embaucher ou se séparer d'un collaborateur est bien trop compliqué. C'est un frein, un risque que l'on a de plus en plus de mal à prendre.

##### c/ Promouvoir les métiers manuels dans l'industrie.

Il y a un désintérêt pour ces métiers aujourd'hui et c'est dommage. Contrairement à ce que l'on peut penser certains d'entre eux sont très bien rémunérés. C'est le cas des tricoteurs par exemple. Mais il n'y a plus d'école de tricoteur en France depuis 1999.

##### d/ Renforcer les synergies entre l'entreprise et l'école.

Je parle du collègue. On doit expliquer l'entreprise aux enfants dès le plus jeune âge. Pour qu'ils découvrent toutes les opportunités que l'entreprise propose.

C'est incroyable de se dire aujourd'hui qu'un jeune en 3<sup>e</sup> année de fac n'a fait qu'un stage de trois jours en entreprise.

##### e/ Redévelopper une vraie politique industrielle long terme.

Que l'on puisse vraiment embarquer le pays dans une nouvelle aventure comme ça a été le cas pour l'aéronautique il y a 30 ans.

##### f/ Une exonération ou un taux de TVA ultra faible.

Pour les produits 100% made in France.



# LA DÉ-CADE

LA LETTRE DU CERCLE  
JEAN-BAPTISTE SAY

▼  
p.13



Octobre 2022

## POURQUOI « LA DÉCADE » ?

« La Décade philosophique, littéraire et politique » cofondée par Jean-Baptiste Say en avril 1804 était publiée chaque décadi, dernier jour des trois décades qui rythmaient les mois du calendrier républicain. Selon l'affiche publicitaire qui soutint son lancement, son ambition était « d'instruire et amuser » !

« La Décade », publiée sur internet 10 fois par an, autour du 10 du mois, sera l'outil de communication du Cercle Jean-Baptiste Say ([www.cerclejeanbaptistesay.com](http://www.cerclejeanbaptistesay.com)), parlera d'économie, tâchera d'instruire et tentera d'amuser... Tentez votre chance! L'abonnement est gratuit et la diffusion repose sur la promotion des lecteurs. Hommage donc à la sagesse d'un révolutionnaire qui a si bien compris l'importance de la prospérité dans le développement et le maintien de la démocratie. Et si bien expliqué les conditions nécessaires à cette prospérité : la liberté, la propriété, l'échange, le travail. Sans entrepreneurs, point de prospérité et sans prospérité, point de solidarité!

Avec Jean-Baptiste Say comme guide et pédagogue, rappeler les principes fondamentaux de l'économie et expliquer simplement les mécanismes de création de richesse pour qu'ils puissent se remettre en marche dans notre pays, voilà l'ambition de la Décade.

